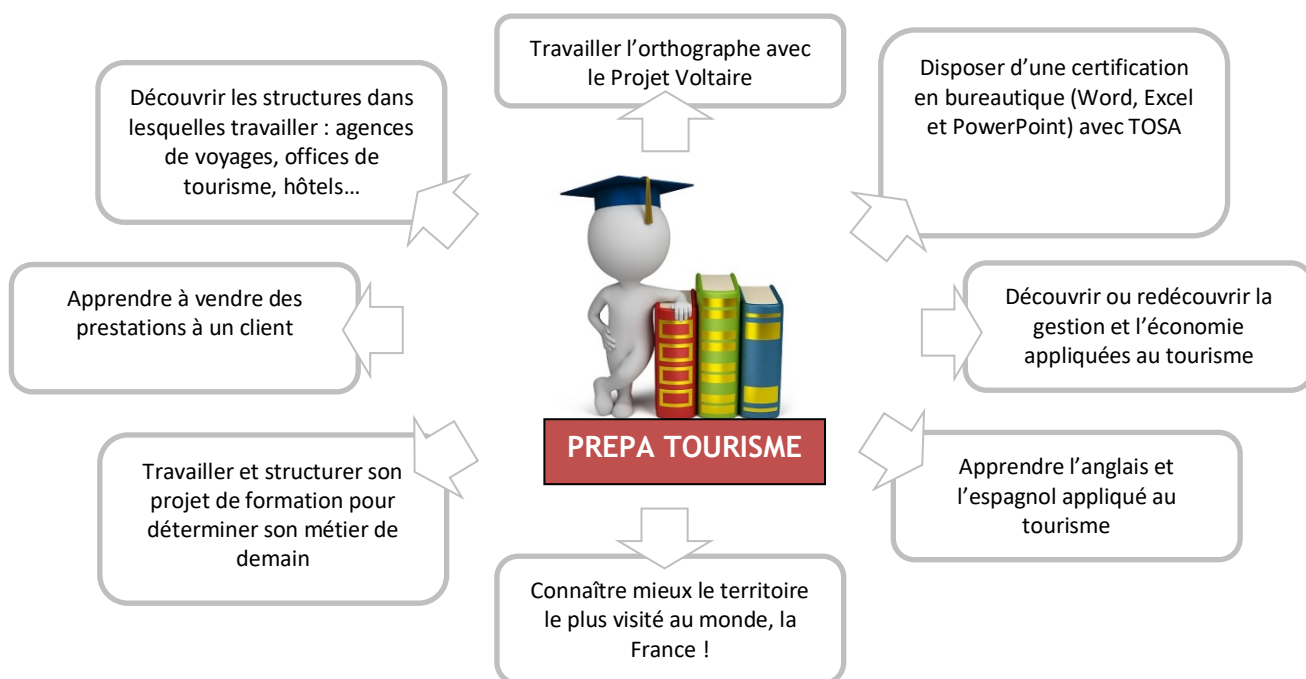




## PREPA 'passerelle' en TOURISME « mise à niveau générale »

### Les « PLUS » de l'Institut Supérieur Clorivière

- Seul Etablissement à permettre d'accéder avec réussite à la formation de BTS TOURISME
- 3 axes de formation :
  - Remédier aux fragilités
  - Consolider les acquis
  - Progresser en ayant des méthodes de travail efficaces
- **Cursus court : 18 semaines avec 17h de cours/semaine dont 10h de TD/semaine.** Stage de 4 semaines en cours de cursus.



## Public concerné

Être titulaire d'un Baccalauréat Professionnel, Technologique ou Général.

## Objectifs

Actualiser des connaissances de niveau bac en français, économie-droit-gestion, langues vivantes étrangères (anglais et espagnol), environnement professionnel, indispensables pour aborder dans de bonnes conditions le programme du BTS.

## Durée et rythme d'études

- **18 semaines** de cours / plus de 320h de formation
- **17h** de cours/semaine, dont **10h en demi-groupe**

- ➔ Début des cours : 8 octobre 2018
- ➔ Fin de la formation : mi-mai\* 2019

Les cours ont lieu sur 6 à 7 demi-journées par semaine, organisation qui permet un emploi étudiant. (\*possibilité d'un 2<sup>ème</sup> stage conventionné en juin pour les étudiants poursuivant leurs études en BTS TOURISME)

Effectif minimum pour la mise en œuvre de cette formation : **16 étudiants**

## Contribution d'activité : 1500 euros

Payable en un versement ou en trois fois :

- **600 euros à l'inscription**
- **450 euros à la mi-octobre**
- **450 euros à la mi-décembre**

La formation ne donne pas droit à des Bourses d'Etat. La disposition des cours permet de bénéficier d'un emploi étudiant.

## Formation

Matière	En classe	En ½ groupe	
IN-dispensable	Expression	9	36
	Economie, droit, gestion	27	36
	Connaissance des milieux touristiques	45	23
IN-contournable	Anglais	18	36
	Espagnol	18	36
IN-tériorité	Encadrement personnalisé du projet de formation	27	6
<b>Total</b>		<b>144</b>	<b>173</b>

## Stage professionnel

Conventionné par l'ISC, il dure 4 semaines dans une entreprise du secteur du tourisme. Chaque étudiant doit trouver par lui-même son lieu de stage.

## La poursuite d'études

L'Institut Supérieur Clorivière propose une poursuite d'études avec un BTS TOURISME.

Le titulaire du BTS Tourisme pourra, au travers de sa pratique professionnelle, en particulier pendant les périodes de stage, mais aussi par la réalisation d'une étude personnalisée encadrée (EPE), développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation fonctionnelle ou sectorielle particulière. Par exemple, le tourisme d'affaires, l'écotourisme, le tourisme de croisières, le thermalisme, le tourisme social, le tourisme balnéaire...

Par ailleurs, on peut noter qu'une spécialisation sectorielle ou fonctionnelle peut être poursuivie au travers d'études post BTS, en particulier en licence professionnelle du secteur tourisme.

Grâce à un accord de partenariat, l'étudiant peut ensuite aussi postuler au Lycée Gregor Mendel (94300 Vincennes).



Notre partenaire financier, la banque BNP Paribas, propose de bénéficier de conditions avantageuses pour financer cette formation.



### Crédit étudiants<sup>(1)</sup>

Pour un crédit de 7000 € sur 60 mois hors assurance facultative :

- TAEG fixe : 0,91 % (2)
- Montant des échéances : 119,36 €
- Montant total dû : 7287,60 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un prêt d'un montant total de 7000 € et d'une durée totale de 60 mois, vous remboursez 60 échéances de 119,36 € (hors assurance facultative). Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe 0,90 % l'an. TAEG fixe : 0,91 %, Montant total dû par l'emprunteur (hors assurance facultative) : 7287,60 €. Intérêts : 0,90 €. En cas de souscription à l'assurance facultative<sup>(3)</sup> (Désirs, Perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité totale de travail) : taux annuel effectif de l'assurance (TAEG) : 0,70 %, montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 126 €, montant de l'assurance par mois : 2,10 €, ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

(1) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation du crédit.

(2) Taux Annuel Effectif Global (TAEG) en vigueur du 01/03/2018 au 31/12/2018.

(3) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurance Risques Divers.